

« Ceci  
n'a pas  
encore vu  
le jour  
à Genève »



Editorial

# Combattre l'immobilisme avec qualité et respect

**Fédérer dans le respect des associations d'architectes et d'ingénieurs ayant leurs propres identités, leurs propres spécificités, leurs propres valeurs, pour communiquer avec plus de lisibilité et de qualité auprès des autorités et du public, est un des objectifs majeurs de la FAI que l'on ne doit pas perdre de vue.**

Cette notion de respect et de qualité de nos débats internes est une nécessité essentielle et incontournable pour combattre avec efficacité cet immobilisme ambiant qui frappe notre canton.

■ Un des premiers immobilismes à vaincre est celui qui concerne toutes nos relations contractuelles avec l'Etat « DCTI-DT », dans le cadre des démarches administratives, des procédures d'autorisation de construire et des marchés publics.

Départements désunis, manque de planification, réglementation rigide, lourdeur des procédures sont des critiques qui doivent inciter l'ensemble de la population active à œuvrer pour les faire disparaître. Notre souhait est de devenir un véritable partenaire des autorités, pour construire ensemble un service public de qualité, en phase avec les préoccupations légitimes de notre profession et de la population.

Plusieurs de ces chantiers de simplification « FAI-Autorités » sont actuellement en cours grâce notamment au travail accompli par mon prédécesseur Carmelo Stendardo que je remercie. Nous espérons que les magistrats de la nouvelle législature mettront tout en œuvre avec diligence pour réformer ces procédures administratives tant attendues dans le canton et tellement nécessaires pour développer celui-ci avec sérénité.

A nous de communiquer constructivement avec l'ensemble des acteurs du canton pour instaurer une nouvelle attitude et d'autres comportements.

■ Un deuxième immobilisme concerne les blocages genevois.

Toutes les grandes villes communiquent sur leur développement en associant les professionnels et la population à des expositions et des débats. Avoir l'ambition de communiquer, c'est se rapprocher de la po-

fai  
fédération  
des associations  
d'architectes  
et d'ingénieurs  
de Genève

Bulletin édité par la Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève

Interface\_11 Octobre 2009

<i>Elections 2009</i>	2-3
<i>Demandes et attentes de la FAI</i>	
<i>Le billet de l'Energumène</i>	4
<i>Ecole et Formation</i>	4-5
<i>50<sup>ème</sup> anniversaire CRB</i>	6
<i>News des associations</i>	6-7
<i>Maison de l'Architecture</i>	8

pulation pour lui permettre de s'approprier les projets et par conséquent les discuter, les approuver et les défendre. Mais où sont exposés les projets de l'OMC, PAV, CEVA ?

Force est de constater que Genève aujourd'hui n'a pas cette culture et surtout ne se donne aucun moyen d'exposer les projets auprès de la population avec une didactique appropriée. Les architectes qui participent aux concours sans être rémunérés, ne sont même pas récompensés par des expositions publiques permanentes de qualité auprès de la population.

Nous devons convaincre le canton de se donner les moyens de communiquer et d'exposer le travail des architectes et des ingénieurs dans un lieu de qualité ouvert en permanence au public, où la confrontation ne peut être que bénéfique pour contrer les blocages.

■ Le troisième immobilisme, et je m'en tiendrai là, concerne le manque d'empressement des autorités à mettre en place des interlocuteurs de qualité en adéquation avec les projets que l'on souhaite développer.

L'architecte cantonal est une évidence; un pilote pour le PAV est une autre évidence.

Genève doit et va se développer sereinement.

Que l'ensemble des associations de la FAI participe avec créativité à cet enjeu, en instaurant un état d'esprit de culture et de qualité dans le canton, est un vœu qui ne peut que réjouir.

Jean-Pierre Stefani, Président FAI

# Demands et attentes de la FAI à la nouvelle législature

***Au cours des quatre années de cette législature, la FAI a œuvré à la mise en place d'un dialogue avec nos autorités cantonales et communales.***

***La vérité, ce n'est point ce qui se démontre, c'est ce qui simplifie.***

*[Antoine de Saint-Exupéry]*

Le premier de ces échanges a porté sur la simplification des demandes en autorisation de construire.

Les points durs rencontrés par les mandataires dans le cadre du dépôt d'un dossier ont été identifiés. Des mesures concrètes ont pu être définies de concert avec différents chefs de services et présentées à la Présidence du DCTI :

– les délais d'enregistrement d'une requête devraient pouvoir être réduits, notamment par la mise en place d'une certification de conformité à la LCI faite par un géomètre agréé.

– un engagement d'intention des cibles énergétiques à atteindre serait produit à la dépose du dossier de demande d'autorisation de construire.

– le bilan et les justificatifs thermiques, actuellement demandés en début de procédure par le service du SCAN, devraient pouvoir être déposés dans un délai raisonnable précédant l'ouverture du chantier. Il en serait de même des plans de mesures constructives visant la préservation des espèces végétales.

– le Service de sécurité devrait pouvoir proposer des pré-consultations en amont d'un projet, et valider également un concept définitif avant l'ouverture du chantier, dans le cas de la construction d'édifices publics.

– enfin, le permis d'habiter sera désormais délivré par les mandataires. Ceci, hormis l'accélération de cette procédure, permettra de revaloriser nos professions vis à vis du Maître de l'Ouvrage, en leur conférant autorité et responsabilité. Le projet de loi vient d'être voté par le Grand Conseil.

Toutes ces propositions de simplification et d'accélération n'attendent plus aujourd'hui que leur mise en application.

Il est bien évident que l'allègement du travail de l'administration par la prise en charge directe de prestations par les mandataires, ne doit, en aucun cas, constituer une économie de fonctionnement pour l'Etat.

Il s'agit plutôt de rétablir un rapport de confiance et de collaboration entre les différents intervenants, et de permettre aux ressources ainsi dégagées au sein des différents dicastères d'améliorer le service légitimement attendu par la collectivité et nos professions. Ceci, dans l'intérêt bien compris du développement intelligent, rapide et concerté de notre région.

***Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication***

*[Françoise Dolto]*

■ La FAI a également travaillé à la simplification et à l'harmonisation des procédures d'appels d'offres par l'ouverture d'un dialogue avec la Ville et l'Etat.

Des documents harmonisés d'appels d'offres – un et deux tours –, ont été rédigés et acceptés par toutes les parties. Ils sont aujourd'hui mis en application.

Une séance de présentation de cet outil de travail aura bientôt lieu auprès de l'Association des communes genevoises.

Nous souhaitons ardemment qu'à terme, toutes les entités adjudicatrices puissent utiliser ces documents dont l'harmonisation ne peut que garantir le bon déroulement des procédures, et le respect des AIMP par les collectivités publiques. Ces documents d'appels d'offres sont disponibles au secrétariat de la FAI sur simple demande.



***« Voilà 4'973 jours que la République et Canton de Genève se trouve sans architecte cantonal. »***

***Construire, c'est collaborer avec la terre: c'est mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais.***

*[Marguerite Yourcenar]*

■ La FAI continue à promouvoir et encourager la pratique du concours d'architecture Sia 142. Est-il besoin de rappeler ici que le concours d'architecture constitue un formidable outil de débat culturel? S'il semble de plus en plus acquis, dans l'imaginaire collectif, que ce type de procédure offre au Maître de l'Ouvrage la possibilité d'effectuer un choix parmi un grand nombre de projets de qualité, il est encore malheureusement difficile de faire reconnaître à sa juste valeur l'importance de l'effort consenti par les concurrents.

Il est aujourd'hui question que le résultat d'un concours d'architecture puisse faire force de PLQ dans certains périmètres de développement.

***L'avenir ne nous apporte rien, ne nous donne rien; c'est nous qui, pour le construire, devons tout lui donner.***

*[Simone Weil]*

■ La FAI se bat depuis de nombreux mois pour que notre gouvernement pourvoie le poste d'Architecte Cantonal.

La mise en place de ce haut fonctionnaire est le corollaire qualitatif et culturel indispensable aux objectifs quantitatifs recherchés par le monde politique.

Comme l'exprime très bien l'argumentaire développé sur le flyer destiné à communiquer la position de la FAI, le rôle de l'Architecte Cantonal est, principalement, de piloter les grands dossiers, coordonner les priorités avec les différents partenaires et simplifier les rouages décisionnels.

Enfin, nous sommes convaincus que le débat culturel que ne manquerait pas de susciter l'existence d'un Architecte Cantonal, per-



© A. Grandchamp, Documentation photographique VdG

*Un référendum c'est une excitation nationale où on met tout dans le pot. On pose une question, les gens s'en posent d'autres et viennent voter en fonction de raisons qui n'ont plus rien à voir avec la question.*  
 [Michel Rocard]

**UN ARCHITECTE CANTONAL POUR:**  
 → **PILOTER LES GRANDS DOSSIERS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES CONSTRUCTIONS.**  
 → **COORDONNER LES PRIORITES DES SERVICES DE L'ETAT, AVEC LES COMMUNES, ET LES PARTENAIRES PRIVES.**  
 → **SIMPLIFIER LES ROUAGES DECISIONNELS ENTRE LE DCTI ET LE DT.**

mettrait à notre gouvernement d'établir une meilleure communication avec la population, et de stimuler l'enthousiasme collectif dans le cadre des projets de développement de notre région. Ceci, afin que chacun puisse se sentir concerné par notre futur et retrouve la volonté de se proje-

ter dans l'avenir au travers d'un soutien aux grands projets indispensables à nos lendemains.

■ Pour finir, la FAI fait aujourd'hui le bilan des difficultés engendrées par la séparation du Département du Territoire et du Département des Constructions...

Souhaitons donc que, lors de la prochaine législature, nos élus continuent à entendre nos préoccupations et notre volonté de collaboration et d'échange par :

- une application rapide des mesures de simplification et d'accélération des procédures ;
- une utilisation des documents harmonisés d'appels d'offres ;
- la pratique régulière du concours d'architecture Sia 142 ;
- la nomination d'un Architecte Cantonal ;
- le regroupement du DT et du DCTI ;
- la mise en place d'une communication indispensable au déblocage des grands projets qui contribueront à l'avenir harmonieux de notre animal préféré...

Bénédicte Montant

**Une ville ressemble à un animal. Elle possède un système nerveux, une tête, des épaules et des pieds. Chaque ville diffère de toutes les autres: il n'y en a pas deux semblables. Et une ville a des émotions d'ensemble.**  
 [John Steinbeck]

**Cette nouvelle rubrique n'engage en rien les convictions du comité de la FAI ou de son président. Toute ressemblance avec des projets ou personnalités existants ne saurait être que momentanée, compte tenu de la durée des uns et des autres. Les propos exprimés sont le reflet de ce que beaucoup pensent tout bas, mais que personne ne tient à exposer officiellement.**

## Le billet d'Energumène

L'ENERGUMENE s'est vu tirer de sa douce somnolence estivale par un «bip» strident sur sa ligne cryptée : «il faudrait voir pour pondre un article pour la «rentrée»... Ah bon... et que voulez-vous qu'elle m'inspire cette «rentrée»... si ce n'est :

– qu'il est important que la FAI profite des mois qui viennent pour continuer à promouvoir le poste d'Architecte Cantonal. Celui-ci pourrait d'ailleurs fort bien se conjuguer au féminin ou pourquoi pas au masculin, mais alors il faudrait une sauce gribiche, à la hauteur d'un être qui ne craindrait pas de risquer sa tête ou ses autres parties molles pour défendre l'Architecture.

– qu'il y a de nombreux flibustiers dans l'histoire dont un certain Jean Bart. A Genève nous en avons un aussi, agrémenté d'un «Hasch» et qui semble en vouloir autant à la fumée qu'aux chiens. Celui de l'Histoire avait au moins le courage d'habiter le pays qu'il prétendait défendre... On pourrait se retrouver au «Chien qui fume» à Paris pour parler des comptes en Suisse.

– que si vous voulez vous rendre utiles, tant qu'à faire, votez pour le Meunier. On ne sait jamais, il pourrait faire lever son pain entre 2010 et 2012...

Joyeuses Fêtes électorales et Bonnes Années à venir... On en reparlera en 2013, si le Virus nous prête vie !



Retrouvez le blog de l'Energumène sur le site de la FAI ou directement sur : <http://energumene.unblog.fr/>



## HEPIA – Sous projet N°3

# Bachelor en technique des bâtiments

**Un manque de formation romande relative aux installations techniques**

**des bâtiments a été détecté par la**

**Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève – HEPIA.**

**A**près une enquête réalisée auprès des milieux professionnels concernés, ce manque de formation a rapidement été confirmé et le sous projet y relatif est né.

En effet, si chaque technique (chauffage, ventilation, climatisation, sanitaire et électricité) dispose de formations solides pour les filières des CFC, il n'en est pas de même pour former des techniciens capables d'appréhender l'ensemble des problématiques des bâtiments et de les gérer jusqu'à l'exécution. Dans la plupart des cas, les projeteurs sont formés «sur le tas» dans les bureaux d'ingénieurs. Nous ne pouvons donc que saluer avec enthousiasme ce projet et y apporter tout notre soutien.

Actuellement, l'HEPIA a préparé un projet de plan d'études qui a été discuté lors de la dernière séance des experts externes le 21 août 2009. A l'unanimité des experts externes présents et des représentants de l'HEPIA, il est admis que cette formation doit avoir une forte orientation en énergies.

Nous pouvons énumérer succinctement les différents thèmes principaux proposés pour cette formation :

- **Sciences humaines** (communication orale et écrite, langues, géographie et géopolitique);
- **Sciences et sciences naturelles** (mathématiques, physique, chimie, thermodynamique, environnement);
- **Construction et représentation** (bases d'architecture, génie-civil, représentation, CAO, DAO);
- **Bâtiments et énergie** (besoins énergétiques, énergies non renouvelables, énergies renouvelables);
- **Installations techniques du bâtiment** (chauffage, ventilation, sanitaires, réfrigération, électricité, techniques avancées, domotique);
- **Normes et législations** (droit de la construction, droit de l'environnement);
- **Gestion réalisation** (gestion de projet, plans financiers, planification);
- **Projets d'installation** (réalisation de projets).

Si les ingénieurs civils conçoivent le squelette des bâtiments et que les architectes leur confèrent leur noblesse et leur apparence, nous, les ingénieurs techniciens des bâtiments, leur donnons la vie ! Cette formation pourrait donc s'intituler également : «l'énergie et la vie des bâtiments».

Norbert Besson, AGI

# Trois ans déjà !

**Trois ans sont passés depuis la dernière Cité des Métiers et de la Formation, et la commission Ecoles et formation prépare activement le stand FAI pour l'exposition qui se tiendra à Palexpo du 24 au 29 novembre 2009.**

Après l'analyse des éditions précédentes et un rapide survol d'internet, nous avons constaté un manque patent d'informations concernant les trois professions représentées par la FAI. Ainsi nous avons opté, cette année, pour une meilleure visibilité et surtout lisibilité de nos métiers auprès des jeunes en quête de formation. Pour ce faire, nous avons élaboré un site web accessible et ludique.

■ Ce site Formation sera l'élément central du stand FAI pour la Cité des Métiers. Avec l'aide logistique de Teo Jakob et du système *Joyn* de Vitra, le stand reproduira en quelque sorte l'activité d'un bureau autour d'une vaste table au concept novateur. Situé à l'entrée de la halle 6 dans le secteur « Construction et Bâtiment », le stand FAI se trouvera sur un parcours principal incontournable et

saura susciter la curiosité des visiteurs. Par le biais de trois stations de travail, ils découvriront par eux-mêmes les multiples facettes de la pratique de nos métiers. De plus ils pourront bénéficier de précisions ou démonstrations de logiciels (*Autocad, Archicad, ArcView, Geosat...*) par les professionnels/animateurs présents sur le stand.

« De quoi on parle, une journée avec, choisir sa formation, voir des vidéos,... » autant de pages que de possibilités de se familiariser avec nos activités. Le site donnera ainsi les infos sur les métiers, les filières, les contacts, les associations, les écoles, etc., le tout illustré par de nombreuses images. Beaucoup d'éléments qui nécessitent un langage simple et direct. Nous avons aussi pris l'initiative de synthétiser les informations sur les différentes

filières de formation afin de rendre moins complexe le labyrinthe des études.

■ Le site Formation sera mis en ligne début novembre et perdurera après la Cité des Métiers. Vous pourrez le consulter via le site de la FAI (onglet Formation) ou directement à l'adresse : [www.faiform.ch](http://www.faiform.ch)

Grâce à ce site, nous avons pu mettre en place une véritable action d'information rapide et attractive via une technologie devenue essentielle pour le public des jeunes en quête de formation.

Olivier Archambault



## News

### Commission Ecoles et formation

✘ Trois années, c'est le temps nécessaire à la formation de Bachelor que propose l'HEPIA (Haute école du paysage, de l'ingénierie et d'architecture de Genève) et les premiers diplômes de Bachelor HEPIA 100% Bologne ont été décernés en septembre. A ceux qui auraient perdu le fil pendant tout ce temps, rappelons que l'ancienne EIG-HES de Genève a en effet changé de nom et de contenu par la fusion avec l'école HES de Lullier. Un petit vert n'a jamais fait de mal à personne...

✘ Une bonne nouvelle pour la relève des professions d'ingénierie des bâtiments: l'HEPIA met sur pied la filière de Bachelor en «Energies et Techniques des bâtiments» (CVSE). Un groupe de travail professionnel participe à sa mise en place qui sera effective dès son accréditation pour la rentrée 2010.

✘ Nous constatons une réelle difficulté à pérenniser les contacts et le dialogue avec les écoles. Et pourtant, nous devons mainte-

nant prendre en charge des nouvelles tâches comme celles qui jusqu'ici étaient assurées par le centre de formation professionnelle: les « cours inter-entreprises », les examens intermédiaires dans le cursus de formation, une représentation dans les examens finaux, les tests d'aptitude. Pour mener à bien ces nouvelles tâches, la commission Ecoles et formation doit se renforcer.

✘ Nous sommes toujours en déficit du côté des commissaires d'apprentissage, malgré l'engagement de nos trois confrères qui suivent la formation de base. Merci à eux!

✘ Même constat en ce qui concerne notre représentation lors des examens (experts). Il faut toujours et encore encourager la formation des dessinateurs dans nos professions. La formation de base d'apprentissage constitue bien le bassin de recrutement de la HES Bachelor et Master. En tout état de cause, si nous désirons voir se former aux HES et aux EPF les professionnels dont nous avons besoin, alors notre action doit être soutenue. O.A.

✘ **Contact de la commission Ecoles et formation :**  
[frank.herbert@maa.ch](mailto:frank.herbert@maa.ch)

# 50<sup>ème</sup> anniversaire CRB

A l'occasion de sa 50<sup>ème</sup> année d'existence, le Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB) vient de mettre sur le marché toute une gamme de nouveaux produits. Ceci n'aurait pas pu être possible sans l'aide des partenaires du CRB et l'appui de ses membres. Le CRB est bien conscient que c'est grâce à eux qu'il a pu, jusqu'à présent, se développer et prospérer. Afin de les remercier et de leur témoigner toute sa gratitude, le CRB a décidé d'offrir à ses membres, partenaires et amis une journée culturelle qui prend la forme du Congrès «Le tour du monde de la construction».

**D**es spécialistes de renom, venus des domaines de l'architecture, de l'ingénierie et de l'urbanisme, présenteront leur vision des défis futurs qui attendent les professionnels de la construction. Les exposés feront la part belle aux savoirs et aux expériences relatifs au domaine de la construction écologique, un thème pour lequel le CRB s'engage depuis des années.

La visite de l'écoquartier *Ecoparc Neuchâtel* et du bâtiment de l'Office fédéral de la statistique, deux mises en œuvre exemplaires des préceptes du développement durable dans l'environnement construit et de la densification urbaine, constituera un des points forts de cette journée. Rassemblant des compétences multiples, le Congrès stimulera l'échange de connaissances entre professionnels et leur ouvrira de nouvelles perspectives.

Chers membres, partenaires et amis, vous êtes cordialement invités à nous rejoindre le 5 novembre 2009 à Neuchâtel pour passer avec nous une journée très intéressante et instructive.

## Le tour du monde de la construction

**Journée de Congrès, Jeudi 5 novembre 2009**

**Office Fédéral de la Statistique (OFS), Neuchâtel**

- Emmanuel Rey et Willi Frei, architectes EPF-SIA-FSU, associés Bauart  
«Le quartier *Ecoparc*, nouveau pôle urbain, durable et fonctionnel»
- Bruno Marchand, architecte EPFL-SIA-FAS-FSU, Dr ès science de l'EPFL, professeur EPFL  
«Jean-Pierre Vouga et la création de CRB»
- Denis Clerc, architecte EPFL-SIA, chef du service de l'urbanisme et de l'environnement, La Chaux-de-Fonds – «Urbanisme horloger, un patrimoine exceptionnel»
- Aurelio Muttoni, ingénieur civil EPFL-SIA, Dr ès science tech. de l'EPFL, professeur EPFL  
«Le rôle de la conception et de la recherche dans l'ingénierie civile»
- Astrid Stauer, architecte EPFZ-SIA-FAS, professeur EPFL  
«Interaction : le projet simultané, théorie et pratique»
- Patrick Devanthéry, architecte EPFL-SIA-FAS
- Rudy Ricciotti, architecte diplômé HES et de l'école d'architecture de Marseille, Grand Prix national d'Architecture 2006 – «Le béton, matériau de narration»

Modération : Francesco Della Casa, architecte EPFL-SIA, Rédacteur en chef de TRACÉS  
Présidence du Congrès : Eric Perrette, Président du comité romand de CRB

L'invitation officielle du Congrès peut être consultée sur la page française de notre site : [www.crb.ch](http://www.crb.ch). Vous pouvez également vous inscrire directement à l'adresse suivante, en indiquant le nombre de participant(s) :

CRB, Secrétariat Suisse romande, M. J.-C. Chevillat  
Avenue Jomini 8, CH-1004 Lausanne, Fax 021 648 12 47



La section genevoise de la SIA a décerné sa **Distinction 2008** sur le thème :

AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE  
ET DÉVELOPPEMENT  
URBAIN

Le lauréat est la ville de **Bienne** pour son aménagement de l'aire de l'Usine-à-Gaz, située dans le secteur de la Suze à Bienne.

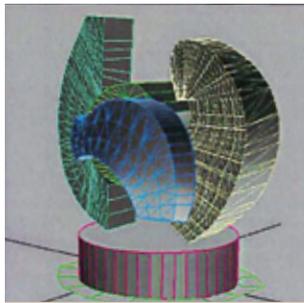
La remise de la Distinction SIA se fera le **jeudi 29 octobre 2009 à 17h00** au restaurant **Altitude** à l'Aéroport International de Genève, en présence du lauréat.



Objet



AGG



Modèle 3D



SEMO



BD du SITG

## Journée SITG

### Relevé 3D par Scanlaser

**L'Association genevoise des ingénieurs géomètres officiels et géomaticiens (AGG) a participé, le 4 septembre dernier, à la journée du SITG sur le site de l'HEPIA à Lullier.**

I s'agissait de présenter le relevé et l'intégration d'un objet remarquable, en 3 dimensions, dans un système d'information à référence spatiale tel que la base de données du Système d'information du territoire genevois (SITG). L'objet choisi était une sculpture de forme complexe située dans les jardins du centre d'enseignement de Lullier. Cette sculpture a été relevée par *Scanlaser*, à partir de diverses stations reliées entre elles par un réseau de points de calage, permettant d'obtenir un nuage de plusieurs centaines de milliers de points connus en coordonnées XYZ.

■ Le traitement informatique a permis la construction des facettes de l'objet, la définition de la morphologie, puis la texturisation de l'œuvre. Le modèle informatique de la sculpture a ensuite été généré au format multipatch (ESRI) pour intégration dans la base de données 3D du SITG.

Des logiciels adhoc permettent de visualiser l'objet en 3 dimensions, sous tous les angles, à toutes les échelles, ainsi que de mesurer des dimensions telles que la hauteur, la largeur, etc.

■ Quelques autres réalisations de relevés 3D par *Scanlaser* ont également été présentées, tels que des levés intérieurs de bâtiments historiques majeurs, ainsi que des relevés de ponts et tunnels, etc.

L'AGG remercie les organisateurs de cette intéressante journée thématique à l'HEPIA de Lullier et vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2010 pour la prochaine journée du SITG.

Pour l'AGG, Pierre-Yves Heimberg

## News



✘ Dans les premiers jours de septembre, une délégation de la FAI a été auditionnée par la Commission des travaux du Grand Conseil, à qui elle a pu exposer les arguments plaidant en faveur de la mise en place d'un Architecte Cantonal.

✘ A nos membres : afin de pouvoir continuer à recevoir les informations et la newsletter de la FAI, n'oubliez pas de renvoyer la fiche de demande d'informations remplie au secrétariat. Vous ne l'avez pas reçue? N'hésitez pas à la demander par email : dana.dordea@fer-ge.ch

✘ L'AGA (Association genevoise d'architectes) a décerné son *Prix apprenti 2009* à M. Miguel Fernandes qui travaille dans le bureau AS.DZ Architectes SA à Genève.

✘ L'AGA a par ailleurs délivré un prix lors des jury Hepia 2009 à M. Kevin Bryand, diplômé en architecture, pour son projet sur le thème : « Logements étudiants, site avenue Weber ».

## AGI L'éthique de l'ingénieur civil

**Il faut malheureusement admettre que l'application de la loi sur les marchés publics a totalement bouleversé l'attribution des mandats pour l'ingénieur civil.**

Pour résumer, depuis que le critère des honoraires du mandataire est devenu prépondérant dans le choix d'un ingénieur, la relation avec son client s'est clairement biaisée. En effet, il faut rappeler qu'un ingénieur est un mandataire qui doit d'une part savoir imaginer, créer, développer et mettre sur plans un concept d'ingénierie permettant la réalisation d'un projet; et d'autre part pouvoir défendre durant tout son mandat les intérêts de son client.

Cette relation essentielle entre un mandant et un ingénieur civil est tronquée depuis que la relation financière prime sur la relation humaine. Dès lors, et malheureusement, certains ingénieurs sont devenus rapidement des *businessmen* bafouant totalement le règlement des prestations et honoraires de la SIA. Triste est de constater les méfaits de cette loi des marchés publics et des conséquences non négligeables sur la mauvaise qualité de certains ouvrages construits. Afin de donner un moyen de faire respecter une déontologie, les membres de l'AGI ont, depuis une année, la possibilité de saisir la nouvelle commission d'éthique. Cette commission est composée de deux anciens présidents et d'un membre du comité de l'AGI, tous trois élus en assemblée générale.

J'espère vivement que notre profession d'ingénieur civil retrouve le respect et naturellement sa place qu'elle mérite au milieu de tous les responsables de l'acte de construire.

Yves Tournier, ingénieur civil EPFZ-SIA, Past-Président de l'AGI



© A. Grandchamp, Doc. photo VdG

Saison 2009-2010

## La MA fait la fête

*Alors que la date des élections approche et que le Conseiller d'état en charge du DCTI cherche à prolonger son mandat dans l'espoir d'attacher son nom à des chantiers significatifs du développement de Genève, la MA a ouvert sa nouvelle saison de manifestations en organisant sa fête le mercredi 7 octobre.*

*Née comme une association culturelle visant à promouvoir la qualité architecturale sur le canton de Genève et faire de trait d'union entre le public, les milieux professionnels de l'architecture et les acteurs de la transformation du territoire cantonal, force est de constater que la MA est devenu une tribune incontournable du débat. Elle va même mettre les bouchées doubles au cours de la saison 2009-2010.*

La seule couleur politique que nous connaissons est celle du changement instruit et cultivé, qui respecte l'histoire du territoire et qui s'appuie sur des expériences déjà engagées dans d'autres villes. Le nombrilisme genevois aurait tendance à penser qu'à ville unique, remède unique. La réalité est bien différente: les problématiques de Genève partant quelque chose avec d'autres régions-frontières: Suisse ou de France et avec d'autres régions métropolitaines internationales et cosmopolites en Europe. Les cycles de conférences et les expositions qui verront le jour cette année seront le reflet de ce constat: le futur de Genève commence par des idées fortes, des stratégies déjà éprouvées. Genève l'endormie, arrivant bonne dernière à se questionner sur son futur, a tout avantage à tirer parti et profit de la considérable expérience accumulée autre part, parfois pas si loin de chez nous, dans un autre part qui n'est pas un nulle part utopique (u-topia). Le cycle de conférence et l'exposition de la MA permettront donc de pointer des stratégies gagnantes, des démarches créatives et innovantes qui ont résisté à l'épreuve du temps. Le temps étant le meilleur juge qui soit.

■ A l'heure où les politiques vertueux mouillent leur chemise, la MA veut contribuer à leur donner des ailes et à fonctionner comme caisse de résonance de leur idées. Dans une situation bloquée, les lignes doivent bouger. On a rarement vu autant de chantiers en cours simultanément: Constituante, CEVA, élections canton-

nales. Ce concours de circonstances rappelle à s'y méprendre un autre moment charnière de l'histoire genevoise: la révolution radicale du XIX<sup>ème</sup> siècle.

■ Période marquée par l'élaboration en 1846 d'une constituante, le désenclavement de la ville via la première ligne de chemin de fer en direction de la France (Lyon), la création de nouveaux quartiers d'habitation (ceinture Faziste) ou même le redressement des nouveaux quais avec leurs alignements impeccables, produisant un alliage de beauté et de rigueur toute protestante. Ce paysage avec lequel l'imagerie romantique nous a familiarisé, doit autant à James Fazy qu'au syndic Rigaud et aux compétences techniques de Dufour. Voilà une période au cours de laquelle une frange du politique soutenue par des intellectuels et par une partie du capital, a su imprimer à la ville au saut d'échelle capable d'absorber une expansion démographique exceptionnelle.

■ L'abattage des remparts qui séparent les positions irréductibles des uns et des autres passe par le travail capillaire d'associations comme la MA. La citadelle du DCTI est prise d'assaut, Muller tôt ou tard va devoir choisir son Dufour. Nous espérons en un organisateur muni des pouvoirs nécessaires et suffisants pour gérer de concert l'ensemble des projets d'extension du canton, pouvant jouer sur plusieurs leviers en même temps et muni d'une longue vue allant au-delà des contingences de législation.

Paolo Amaldi

UN ARCHITECTE CANTONAL POUR:  
→ PILOTER  
LES GRANDS DOSSIERS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES CONSTRUCTIONS.  
→ COORDONNER  
LES PRIORITES DES SERVICES DE L'ETAT, AVEC LES COMMUNES, ET LES PARTENAIRES PRIVES.  
→ SIMPLIFIER  
LES ROUAGES DECISIONNELS ENTRE LE DCTI ET LE DT.



Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève \_ Case postale 5278 \_ CH-1211 Genève 11 \_ www.fai-geneve.com

**Associations constitutives et membres de la FAI** \_ AGA (Association genevoise d'architectes), AGG (Association genevoise des géomètres), AGI (Association genevoise des ingénieurs), FAS (Fédération des architectes suisses, section Genève), SIA (Société suisse des ingénieurs et architectes, section Genève) **Comité de la FAI** \_ Jean-Pierre Stefani (AGA, Président FAI), Hani Buri (FAS), Norbert Besson (AGI), Dominique Boymond (AGG), Nicolas Chappuis (AGG), François Dulon (SIA), Gérard-André Kohler (SIA), Bénédicte Montant (AGA), Christian Morel (AGI), Charles Pictet (FAS), Athanase Spitsas (AGA), Barbara Tirone Chabert (SIA) et Dana Dordea (Secrétaire permanente).

**Commissions** \_ Concours et appels d'offres, Promotion et communication, Ecoles et formation, Partenaires professionnels, Aménagement et urbanisme \_ **Impressum** \_ Coordination: Marie-Christophe Ruata-Arn \_ Bulletin réalisé par la Commission promotion et communication  
Maquette: lebocal@bluewin.ch \_ Photographe: Pierre Bellanova \_ Imprimerie: Rochat-Baumann \_ Tirage: 2'000 ex. \_ Interface N° 11 \_ Octobre 2009